

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**MUNICIPAL**

201313

De la commune **BARBAZAN**

Séance du **11 juillet 2013**

**Nombre de conseillers**

- en exercice	<b>10</b>
- présents	<b>8</b>
- votants	<b>8</b>
- absents	<b>2</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille treize, le 11 juillet à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri GALY, le Maire.

**Etaient présents : MM.**

Mmes STRADERE Michèle, BOLEA Maryse, Mrs BRUNA Roger, BOURELY Marcel, DELORT Thierry, SIBRA Gérard, MAURETTE Bernard.

Absentes excusées : Mmes LOMBARD Françoise, NOE Liliane

Date de convocation :

**05 juillet 2013**

Date d'affichage :

M. me STRADERE Michèle a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

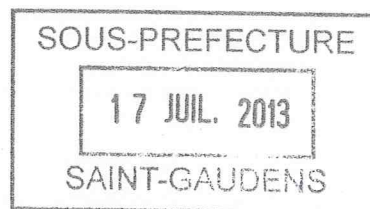
**OBJET**

ACHAT D'UNE  
DEBROUSAILLEUSE.  
DEMANDE DE  
SUBVENTION. CHOIX  
DU FOURNISSEUR.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de changer la débroussailleuse du fait que l'ancienne ne fonctionne plus. Plusieurs devis ont été demandés.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décidé :  
- d'acheter la débroussailleuse aux établissements DEDIEU MOTOCULTURE de VILLENEUVE DE RIVIERE pour un montant de 780 € HT.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.



Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Saint-Gaudens  
le \_\_\_\_\_ et publication ou  
notification du



Le Maire,

Signature